

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LANAS**

Envoyé en préfecture le 12/01/2023

Reçu en préfecture le 12/01/2023

Publié le

ID : 007-210701314-20230109-2023\_01-DE



**Séance du 09 janvier 2023**

L'an deux mil vingt trois

Le neuf du mois de janvier, 20 heures,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DURAND Marie-Christine, Maire.

-----  
Etaient Présents : Mmes EBERLAND-GIL-DEMOMENT-SOUBEYRAND-MICHEL-SUSSELIN

Mrs CERVINO-MARAINÉ-VINCENT-CHAMPETIER

Secrétaire de séance : Mme GIL

**Délibération n° 01 - 2023**

**OBJET : Délibération pour solliciter une subvention de l'Etat, de la Région et du Département pour l'exercice 2023 pour la Vidéo protection, en incluant l'alarme de la mairie et la création d'un nouveau raccordement Enedis.**

Mme la maire informe le conseil qu'il y a la possibilité de demander :

- Une subvention de l'Etat par l'intermédiaire de la DETR à hauteur de 40 % du montant total H.T
- Une subvention du Département par l'intermédiaire du dispositif Atout Ruralité à hauteur de 30 % du montant total H.T
- Une subvention de la Région sur le restant à réaliser, et 20 % d'autofinancement par la commune.

Le conseil municipal, ayant délibéré, à l'unanimité, autorise Mme la Maire à solliciter les aides de l'Etat, du Département et de la Région pour la Vidéo protection, incluant l'alarme de la mairie et la création d'un nouveau raccordement par Enedis et à signer tout document du dossier de demande de subvention.

**TRANSMET** à M. le Sous-Préfet, la présente délibération afin qu'elle soit rendue exécutoire.

La secrétaire de séance :

Mme Delphine GIL

La Maire,  
Marie-Christine DURAND

